



ENSEMBLE AMÉLIORONS

LA CITE MICHELET

lettre d'information N°1 - Juin 2003

Info capitale

LES QUARTIERS DE LA COURONNE FONT PEAU NEUVE

Améliorer la qualité de vie des quartiers périphériques, c'est le nouveau défi de la capitale. Au programme : travaux, aménagements, développement de l'emploi, actions en faveur de la sécurité et de la propreté, échanges avec les communes voisines... Ce vaste chantier c'est le Grand Projet de Renouvellement Urbain de Paris, le "GPRU".

Il concerne près de 110 000 habitants et 7 arrondissements.

La Cité Michelet en fait partie.

Un projet touchant tous les aspects du quotidien

✓ Cadre de vie :

actions sur l'habitat, création ou amélioration d'équipements, mise en valeur des espaces publics et des espaces verts, renforcement des transports en commun, amélioration de la sécurité et de la propreté...

✓ Actions de proximité :

développement de services destinés aux enfants, aux jeunes et aux personnes en difficulté, soutien aux associations.

✓ Développement économique :

implantation ou maintien d'activités économiques et commerciales, actions d'insertion, accès à l'emploi...

✓ Solidarité avec les communes voisines :

montage de projets communs, développement des échanges.

Un projet qui vous concerne

Les mairies d'arrondissement organisent des réunions de concertation pour que chacun puisse s'exprimer sur les projets le concernant. Renseignez-vous auprès de l'équipe locale mise en place pour vous informer.

Tel : 01 40 38 36 04.

Le GPRU, qu'est-ce que c'est ?

En mars 2002, la Ville de Paris et plusieurs partenaires (dont l'Etat et la Région) ont conclu un accord pour agir sur 11 sites prioritaires. C'est le lancement du Grand Projet de Renouvellement Urbain.

Les 11 sites du GPRU

Les Olympiades (XIIIe)

Bédier - Porte d'Ivry (XIIIe)

Plaisance - Porte de Vanves (XIVe)

Porte Pouchet (XVIIe)

Porte Montmartre - Porte de Clignancourt

Secteur Porte des Poissonniers (XVIIIe)

Cité Michelet (XIXe)

Saint Blaise (XXe)

Porte de Montreuil - La Tour du Pin (XXe)

Porte de Vincennes (XIIe et XXème)

Les projets d'aménagements du secteur **Porte des Lilas** (XXe) et du **Secteur Paris Nord-est** (XVIIIe XIXe) font également partie du GPRU.

Editorial

Cette nouvelle lettre répond à un objectif majeur à mes yeux : que l'ensemble des habitants de la résidence Edmond Michelet soient informés de l'état d'avancement des projets concernant la résidentialisation des tours, et les aménagements publics du quartier.

La modification des tours est lancée et contribue déjà à un changement de vie et d'image. Elle doit être poursuivie pour concerner les autres groupes d'immeubles. Bien évidemment, l'information de tous constitue une nécessité, préalable à la concertation.

La création de la régie de quartier, en place depuis le 1^{er} janvier, donne satisfaction et répond à un besoin de proximité, en même temps que d'efficacité.

Nous entrons maintenant dans une phase décisive de l'aménagement public. La restructuration des voies intérieures ouvre le débat sur leur mise en circulation ou non. Nul mieux que vous, qui vivez dans ce quartier, ne peut le décider. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé d'organiser, le 7 juin prochain, jour du printemps de la démocratie locale, un référendum pour vous demander de choisir entre deux options. Votre choix sera respecté.

Pour que cette consultation corresponde le mieux possible à une décision majoritaire, je veillerai personnellement à ce que ce scrutin associe le plus grand nombre d'entre vous. Tout le monde pourra voter, à condition d'avoir 16 ans et de résider sur le quartier. La démocratie locale en sortira renforcée. Je compte sur votre mobilisation pour décider de l'avenir de votre quartier.

Roger MADEC

Maire du 19^{ème} arrondissement

